CANDIDATS

Juge Résident de la Cour Suprême de la Louisiane.

(1) CHRISTIAN ROSELIUS est candidat à la première Juge-Résident de la Cour Suprême de la Louisiane.

(2) Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la prochaine Juge-Résident de la Cour Suprême de la Louisiane, le juge THOMAS MARSHALL, actuellement Juge-Résident, sera candidat à la place de président de la Cour Suprême à l'élection prochaine. 27 jan

JUGES-ASSOCIÉS.

Premier ressort.

Deuxième District Judiciaire.

(1) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la paroisse Orleans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(2) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(3) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard, Orléans (rive droite du fleuve) et cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans, au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(4) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(5) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(6) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(7) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(8) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(9) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(10) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(11) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(12) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(13) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(14) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(15) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(16) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(17) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(18) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(19) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(20) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(21) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(22) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(23) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(24) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(25) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(26) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(27) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(28) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(29) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(30) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(31) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(32) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(33) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(34) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(35) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(36) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(37) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(38) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(39) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(40) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(41) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(42) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(43) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(44) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(45) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(46) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(47) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(48) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(49) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(50) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(51) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(52) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(53) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(54) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(55) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(56) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(57) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(58) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(59) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(60) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(61) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(62) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(63) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(64) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(65) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(66) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(67) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(68) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(69) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(70) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(71) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(72) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(73) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(74) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(75) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(76) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(77) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(78) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(79) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(80) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(81) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(82) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(83) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(84) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(85) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(86) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(87) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(88) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(89) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(90) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(91) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(92) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(93) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(94) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(95) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(96) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(97) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(98) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(99) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(100) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(101) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(102) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(103) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(104) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(105) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(106) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(107) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(108) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(109) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(110) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(111) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(112) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(113) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(114) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(115) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(116) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(117) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(118) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(119) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(120) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(121) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(122) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(123) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(124) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(125) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(126) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(127) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(128) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(129) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(130) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(131) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(132) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(133) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(134) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(135) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(136) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(137) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(138) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(139) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(140) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(141) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(142) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son poste.

(143) Nous sommes autorisés à annoncer que le Juge-Associé de la Cour Suprême pour le Deuxième District, comprenant les paroisses Plaquemines, St Bernard et cette partie de la Nouvelle-Orléans au-dessous de la rue Jackson, sera candidat à son po